

*Compte-rendu du Conseil de l' I.S.T.V.
du jeudi 2 décembre 2010*

Membres présents :

Collège A : Messieurs Piechowiak et Vrancken

Collège B : Madame Derviaux, Messieurs Benameur, Champagne, Delot, et Valein

Collège AITOSS : Madame Charles et Monsieur Lerible

Collège Etudiants : Messieurs De Meyer, Gorisse, et Lavaure.

Collège des personnalités extérieures :

Membres de Droit : Mesdames Laudati, Noiroux, Rivenq et Petitjean, Messieurs Deresme, Goutin, Lecomte, et Pommeray

Personnalités invitées : Mesdames Fache et Martin, Monsieur Lucas

Membres excusés : Mesdames Adam, Blanchard, Caouder, Guillaume, Lancelle, Lemeiter, Leriche, Thilliez et Renard, Messieurs Assaad, Bouchart, Caulier, Desmarez, Djemai, Dumont, Labalette et Level.

Pouvoirs :

Madame Leriche	à	Monsieur Champagne
Monsieur Guerra	à	Monsieur Piechowiak
Monsieur Lochegnies	à	Madame Derviaux
Monsieur Jenot	à	Monsieur Champagne
Madame Thilliez	à	Monsieur Delot
Madame Renard	à	Monsieur Lerible
Monsieur Jounadeau	à	Monsieur Gorisse
Monsieur Offroy	à	Monsieur Lavaure
Madame Lemeiter	à	Monsieur Gorisse
Monsieur Martinage	à	Monsieur De Meyer
Monsieur Mattu	à	Monsieur De Meyer
Monsieur Merlot	à	Monsieur Lavaure
Monsieur Desmarez	à	Monsieur Benameur
Monsieur Labalette	à	Monsieur Vrancken

SYNTHESE DES DECISIONS APPROUVEES

- 1) Le compte rendu de la réunion du 5 novembre 2010 est approuvé.
- 2) Les subventions aux associations sont accordées à l'unanimité
- 3) Le budget 2011 est adopté à l'unanimité
- 4) La convention de partenariat avec le Fresnoy est adoptée à l'unanimité

Ouverture de la séance : 14h00

1. Informations générales

Madame Follet introduit la séance en remerciant les responsables qui se sont impliqués dans la mise en œuvre de la nouvelle offre de formation. Elle associe également les personnels du service des emplois du temps qui ont été très sollicités et ont dû programmer en très peu de temps l'ensemble des emplois du temps de la rentrée.

Un bilan du salon qui s'est déroulé à Valenciennes montre une fréquentation moins importante, peut-être liée à la proximité de la journée DEMO. Il y a également une forte demande pour que ce salon soit organisé le samedi.

Sur Cambrai, Monsieur Valein indique que suite à une réunion avec les chefs d'établissements secondaires, il est envisagé d'organiser une journée en Fac avec les élèves de première.

Madame Follet annonce qu'une journée sera consacrée aux journalistes retenus otages en Afghanistan ainsi qu'à leurs accompagnateurs. Des calicots vont être affichés à différents endroits du campus. Monsieur Pommeray précise que l'objectif est de maintenir une mobilisation alors que l'on approche d'une année de détention. Des conférences seront organisées ce jour-là, afin de sensibiliser les étudiants au métier et au rôle du journaliste dans la société, et des pétitions circuleront également.

Madame Follet annonce la participation de l'ISTV à la Fête de la Science, qui aura lieu en octobre 2011.

De plus, l'ISTV devrait organiser cette année une remise officielle des diplômes, qui sera couplée avec un gala organisé par les associations d'étudiants. Le financement sera recherché par les associations (notamment par des sponsors).

Monsieur Gorisse présente la nouvelle association « RAMSES » qui regroupe les anciens élèves de l'ISTV. Cette association participera également à l'organisation du gala.

Madame Follet précise ensuite que les élections des représentants des personnels au Conseil de l'ISTV auront lieu le 28 janvier 2011.

Un calendrier prévisionnel des réunions du Conseil, qui avait été demandé lors de la dernière séance, est présenté. Madame Follet précise que l'année prochaine, la désignation des responsables et la validation des règlements d'examens interviendront beaucoup plus tôt dans l'année. Par ailleurs, elle envisage de décaler les heures de réunion du Conseil en fin d'après midi pour permettre aux membres extérieurs de participer plus facilement. Madame Petitjean demande que soit précisé « calendrier de vacances » pour les étudiants et non « calendrier de fermeture », car cela entraîne des confusions avec les périodes de fermeture de l'université.

Monsieur Lecomte fait le bilan de la Nuit de l'Info, qui s'est achevée le matin même. Davantage de participants ont été enregistrés cette année, et deux défis ont été remportés par des équipes valenciennes. Cette opération est intéressante car outre les défis que doivent relever les étudiants, qui sont des problématiques concrètes proposées par des entreprises, elle permet aussi à l'ISTV de se faire connaître sur le plan national.

Enfin, il est rappelé que les associations d'étudiants participent au Téléthon.

2. Approbation du compte rendu

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Subventions aux associations

Les représentants des deux associations d'étudiants de l'ISTV, SPHIMX et 3/4 de pouce, présentent leurs actions à l'appui des demandes de subventions pour cette année 2011.

Monsieur Valein souhaite savoir quels sont les modes de financement des associations, et dans quelle mesure elles s'autofinancent.

Les bilans des deux associations sont présentés, et la part globale des subventions demandées dans la totalité des recettes est indiquée pour chaque association.

Monsieur Champagne demande si une liste des anciens étudiants existe au niveau des associations.

Monsieur Lavaure explique que c'est l'objectif de l'association des anciens, afin de pouvoir garder des contacts, trouver des entreprises comme lieux de stage, recevoir des offres d'emploi ou de stage...

Les propositions de subventions sont accordées à l'unanimité.

4. Budget 2011

Mme Follet présente le budget 2011 ainsi que le budget alloué à chaque filière pour son fonctionnement.

Le budget 2011 est validé à l'unanimité.

5. Convention

Monsieur Pommeray présente un projet de partenariat avec le Fresnoy, Studio national des arts contemporains. Ce partenariat permettra aux étudiants de l'audiovisuel de s'approprier des techniques de mixage sur le matériel que possède le Studio.

La convention de partenariat avec le Fresnoy est adoptée à l'unanimité.

6. Anonymat

Monsieur Pommeray intervient sur la question de l'anonymat des copies, qui fait souvent l'objet d'interrogations de la part des étudiants. Il a rencontré à ce sujet un petit groupe d'étudiants pour mieux comprendre leurs inquiétudes.

Etant donné qu'il n'y a pas de règles précisées en la matière, et compte tenu de la lourdeur de gestion qui serait générée par la généralisation de l'anonymat, il propose de le réserver aux épreuves écrites dont le poids serait très important par rapport à l'ensemble des autres notes. Le seuil de 20% lui paraît répondre à ce souci d'équilibre (le calcul étant fait en intégrant le coefficient).

Madame Derviaux souhaite savoir si l'on parle du contrôle continu ou des examens, car la problématique n'est pas la même. Monsieur Pommeray répond qu'il s'agit d'épreuves écrites.

Monsieur Goutin soulève une difficulté liée à l'application de la « règle du sup » : cette règle étant appliquée a posteriori, on ne peut pas savoir à l'avance si telle épreuve dépassera le seuil des 20%.

Monsieur Piechowiak indique qu'il existe par ailleurs un système qui gère l'anonymat à l'aide de codes barres. Monsieur Pommeray souligne que cela ne simplifiera que légèrement la gestion, et nécessitera un contrôle de l'identité et des codes-barres lors des épreuves.

Questions Diverses

Madame Follet informe que des décharges de service ont été votées pour les Directeurs de laboratoires, de 25 ETD à 40 ETD.

Monsieur Goutin signale un problème d'affichage des notes sur l'ENT alors même que les jurys n'ont pas eu lieu.

Madame Petitjean demande que les missions des nouveaux directeurs soient précisées.

Elle souligne par ailleurs le problème que pose la gestion d'étudiants arrivés très tardivement (notamment les étudiants étrangers).

Monsieur Piechowiak souhaite revenir sur la question des créneaux horaires d'1h30, qui pose problème notamment aux enseignants qui font de la recherche.

La séance est levée à 16h45.

La Directrice,



Claudine FOLLET

Le Rapporteur de Séance,

Philippe CHAMPAGNE



Diplôme d'Université [DU] : Préparation aux CAPES externes de Mathématiques et de Physique-Chimie [PCEMPC]

Etablissement porteur du projet : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

Porteur du projet : Claudine Follet, Directrice de l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes.

Opérateur : l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes.

Responsables pédagogiques : Jalel Tabka et Eddie Verrier.

Préambule

Ce projet se réfère aux nouvelles modalités relatives à la formation et au recrutement des enseignants du second degré, entrées en vigueur à partir de l'année universitaire 2010-2011. Il vise à préparer les étudiants aux nouvelles épreuves des concours externes des Certificats d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré [CAPES] en Mathématiques et en Physique-Chimie, à compter de la session 2012.

Le public concerné

La formation envisagée dans le cadre de ce DU s'adresse :

- à des candidats, titulaires d'un Master, souhaitant se présenter aux épreuves du CAPES externe,
- à des étudiants, titulaires d'un master, candidats au Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement professionnel [CAPLP] Mathématiques-Sciences Physiques
- aux pères et mères de famille ayant eu 3 enfants,
- aux sportifs de haut niveau,
- aux personnes ayant acquis une expérience professionnelle de cinq années dans le cadre d'un contrat de droit privé,
- à toute personne souhaitant parfaire ses connaissances dans les domaines enseignés, dans le cadre du droit individuel à la formation [DIF].

Cette formation concerne donc un public composé de personnes envisageant de financer par elles-mêmes leurs projets professionnels, de salariés pouvant bénéficier de plans de financement spécifiques (par exemple, pour les enseignants du second degré, dans le cadre du Plan Académique de Formation [PAF]), ainsi que de demandeurs d'emplois pouvant bénéficier d'une prise en charge du coût de la formation ,

Les conditions préalables d'admission à la formation

- Ouverture de l'action sous réserve d'un effectif suffisant.
- Un dossier de pré-inscription avec CV et lettre de motivation.
- Deux tests d'évaluation des connaissances, soit en Mathématiques, soit en Physique et Chimie, d'une durée de 2 heures chacun, seront proposés à chaque candidat.

Les étudiants ayant obtenu un master de Mathématiques ou de Physique-Chimie, au cours de l'année précédant l'inscription au DU, sont dispensés de ces tests.

- Un entretien de motivation portant sur le projet professionnel envisagé, d'une durée de 20 minutes.
- Droits d'inscription : droits d'inscription en vigueur pour les DU.

Coût de la formation

L'ouverture de cette formation n'engendrera pas de coût supplémentaire pour l'opérateur pour les raisons suivantes :

- Les enseignements proposés dans ce diplôme (voir Tableaux I et II ci-après) sont intégralement mutualisés avec la seconde année, soit du master Métiers de l'Enseignement et de la Formation en Mathématiques, soit du master Métiers de l'Enseignement et de la Formation en Physique et Chimie. Deux spécialités de master qui font déjà partie de l'offre de formation de l'UVHC.
- Au moins pour les deux prochaines années, les prévisions d'effectifs qu'on peut faire pour le M2, dans les deux spécialités concernées, ainsi que pour ce DU ne peuvent pas laisser penser que la création du DU PCEMPC puisse être à l'origine d'une augmentation des nombres de groupes d'étudiants qui suivront les UE de ce DU.

Quant au coût pour un étudiant qui veut s'inscrire dans cette formation, notons les possibilités suivantes :

- Prise en charge possible par des plans de financement spécifiques pour les salariés.
- Prise en charge par le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais pour les demandeurs d'emploi et emplois précaires.
- Pour les financements individuels, possibilité d'exonération partielle (de 30 à 95% selon les situations).

Les Objectifs

Il s'agit, principalement, d'apporter aux étudiants inscrits dans ce DU, une aide spécifique et individualisée à la préparation des épreuves des CAPES externes de Mathématiques et de Physique-Chimie.

Ainsi, les axes d'étude qui seront privilégiés, durant l'année de la formation envisagée, et qui s'étend du mois de septembre au mois de juin de l'année suivante sont:

- La consolidation de savoirs disciplinaires de référence en Mathématiques ou en Physique et Chimie.
- La préparation des épreuves écrites et orales des deux sections du CAPES auxquelles prépare cette formation.

Il s'agit également de proposer aux personnes désireuses de compléter ou de mettre à jour leurs connaissances disciplinaires, de le faire dans le cadre de ce DU. Ces personnes peuvent avoir, par exemple, comme objectif de préparer le CAPLP Mathématiques-Sciences Physiques ou le CAPES interne de Mathématiques ou de Physique-Chimie.

Les contenus des enseignements

Cette formation diplômante se décline en deux options : l'option Mathématiques et l'option Physique-Chimie, préparant respectivement aux épreuves du CAPES externe de Mathématiques et du CAPES externe de Physique-Chimie. Elle requiert une pédagogie particulièrement orientée vers la préparation de ces concours de recrutement de professeurs de collèges et lycées et adaptée aux enjeux de la formation des enseignants du second degré. L'essentiel de la formation est consacré aux enseignements disciplinaires ciblés vers la préparation des épreuves d'admissibilité et d'admission des concours visés.

Les étudiants ayant obtenu le DU PCEMPC seront autorisés à suivre les cours de préparation des épreuves d'admissibilité et d'admission de la nouvelle session de ce DU.

Dans le cas d'une inscription ayant pour unique finalité une remise à niveau ou un complément de formation, il sera possible de ne pas suivre toutes les UE et de choisir librement, au moment de l'inscription, les UE que l'on souhaite suivre. Dans ce cas, on renonce à l'objectif d'obtention du diplôme.

L'équipe pédagogique assurant les enseignements dans ce DU réunit des enseignants en poste à l'ISTV, à l'IUFM (école interne de l'Université d'Artois) ainsi que des intervenants en poste dans des établissements scolaires du second degré.

TABLEAUX RECAPITULATIFS DES ENSEIGNEMENTS DISPENSES DANS LE CADRE DU DIPLOME D'UNIVERSITE

Préparation aux CAPES externes de Mathématiques et de Physique-Chimie

Tableau I

Option : Mathématiques		
Unité d'enseignement	Volume horaire	Coefficient
<i>1^{er} semestre</i>		
UE1: Mathématiques pour l'enseignement Préparation à l'Ecrit	108	12
UE2 : Formation à l'usage professionnel des TIC	36	6
UE3 : Leçons de mathématiques et initiation à la recherche	40	6
UE4 : Géométrie	60	6
<i>2^{ème} semestre</i>		
UE5 : Préparation à l'Oral 1	84	8
UE6 : Préparation à l'Oral 2	84	8
UE7 : Anglais	24	2
UE8 : Culture professionnelle générale	12	2

- Les volumes horaires donnés pour les UE ne tiennent pas compte des écrits blancs ni des oraux blancs.
- Les UE portant les numéros 1 à 7, qui composent l'option Mathématiques, sont les UE qui ont le même nom dans le M2-Métiers de l'Enseignement et de la Formation en Mathématiques.
- L'UE8 est l'élément constitutif portant le même nom, de l'UE Stage et Culture professionnelle du M2-Métiers de l'Enseignement et de la Formation en Mathématiques.

Tableau II

Option : Physique-Chimie		
Unité d'enseignement	Volume horaire	Coefficient
<i>1^{er} semestre</i>		
UE8 : Culture professionnelle générale	12	2
UE9 : Physique pour l'enseignement, Préparation à l'Ecrit	60	6
UE10 : Chimie pour l'enseignement, Préparation à l'Ecrit	60	6
UE11 : Travaux pratiques de Physique-Chimie 1	100	8
<i>2^{ème} semestre</i>		
UE12 : Travaux pratiques de Physique-Chimie 2	100	10
UE13 : Préparation à l'épreuve Orale sur Dossier	70	6
UE14 : Anglais	24	2

- Les volumes horaires donnés pour les UE ne tiennent pas compte des écrits blancs ni des oraux blancs.
- Les UE portant les numéros 8, 11, 12 et 14 sont les mêmes que les UE qui ont le même nom du M2-Métiers de l'Enseignement et de la Formation en Physique et Chimie.

Les modalités d'évaluation

La validation du Diplôme est acquise de droit lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne générale annuelle égale ou supérieure à 10/20. Cette moyenne est calculée avec la pondération indiquée dans le tableau précédent.

Lors de la délibération du jury, la moyenne n'est prise en compte que si l'obligation d'assiduité a bien été respectée dans chaque UE.

Si un étudiant souhaite ne pas suivre les cours d'une UE donnée qu'il a déjà validée en tant qu'UE de master, il pourra le faire en convenant expressément par avance avec les responsables pédagogiques. Dans ce cas la note de cette UE qui sera prise en compte dans le calcul de la moyenne générale annuelle du DU sera celle de l'UE du M2 de même nom déjà validée au M2.

Le calendrier prévisionnel pour l'année 2011-2012

- **Juillet et août 2011:** tests et entretiens d'admission.
- **Septembre 2011:** début des cours.
- **Mai 2012:** fin des cours.

Annexe : fiche d'informations pour la communication de l'action Diplôme d'Université

«Préparation aux CAPES externes de Mathématiques et de Physique-Chimie»

Donnez-vous des atouts pour réussir les épreuves du CAPES externe de Mathématiques ou de Physique-Chimie.

PUBLIC CONCERNE

- Les étudiants titulaires d'un master Mathématiques, spécialité Métiers de l'Enseignement et de la Formation en Mathématiques, ou SPI, spécialité Métiers de l'Enseignement et de la Formation en Physique et Chimie, souhaitant se présenter aux épreuves des CAPES externes correspondantes.

- Les pères et mères de famille ayant eu 3 enfants, les sportifs de haut niveau.
- Les personnes ayant acquis une expérience professionnelle de cinq années dans le cadre d'un contrat de droit privé. (arrêté du 28/12/09 – JO du 06/01/10).
- Toute personne souhaitant parfaire ses connaissances dans les domaines enseignés, dans le cadre du DIF.

OBJECTIFS

La formation a pour but principal d'aider les candidats à se remettre à niveau en vue de se préparer aux épreuves d'admissibilité et d'admission aux concours du CAPES externe de Mathématiques ou du CAPES externe de Physique-Chimie.

Elle vise quatre objectifs :

- Renforcer les savoirs disciplinaires évalués dans les épreuves d'admissibilité et d'admission.
- Acquérir des connaissances relatives au système éducatif français, à ses acteurs ainsi qu'à l'exercice du métier de professeur des collèges et lycées.
- Valider la préparation aux concours de recrutement de professeurs des collèges et lycées sous la forme d'un diplôme d'université : CAPES externe, CAPES interne, CAPLP, sous la forme d'un diplôme d'université.
- Permettre de passer les certificats C2I2E et CLES 2 (à la date du dépôt de ce projet, la question de la possibilité de passer le CLES 2 est à l'étude par le responsable Pôle de Compétence en langues de l'UVHC).

DUREE ET MODALITES DE LA FORMATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE

- **Durée de la formation** : Une année universitaire.
- **Calendrier et emplois du temps** : Pour l'option Mathématiques, le calendrier et les emplois du temps seront ceux du M2-Métiers de l'Enseignement et de la Formation en Mathématiques et pour l'option Physique-Chimie, le calendrier et les emplois du temps seront ceux du M2-Métiers de l'Enseignement et de la Formation en Physique et Chimie.

LE CALENDRIER PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2011-2012

- **Juillet et août 2011**: tests et entretiens d'admission.
- **Septembre 2011**: début des cours.

- **Mai 2012:** fin des cours.

CONTACTS

Responsables pédagogiques :

jalel.tabka@univ-valenciennes.fr, téléphone : 0327511896.

eddie.verrier@univ-valenciennes.fr

Secrétaire pédagogique:

Mme Catherine Piesyk,

catherine.pyesik@univ-valenciennes.fr, téléphone : 0327511815.